

## Editorial

L'étude faite par l'OFIP avec le concours financier de la Région confirme une tendance, qui a commencé en 1989, et s'est accentuée depuis, avec la crise de l'emploi, à la poursuite d'études après l'obtention d'un DUT. Les raisons restent à analyser.

Une seconde évidence est la corrélation entre le type de baccalauréat et l'origine familiale des titulaires de DUT avec cette poursuite d'études.

Une troisième constatation est que ceux qui poursuivent des études y réussissent mieux que cinq ans avant. Ici encore il faudrait en analyser les raisons pour en tirer des conclusions.

L'étude de l'OFIP trop brièvement résumée dans ce feuillet apporte une information très utile dans la réflexion sur l'avenir de cette filière de formation à finalité professionnelle qu'est le DUT.

Bertin de BETTIGNIES  
Directeur de l'I.U.T. "A" de Lille  
Chargé de mission Formations Technologiques

DEVENIR EN  
1993 DES  
DIPLÔMÉS DE  
NIVEAU BAC+2  
DE L'USTL  
EN 1990

## Bref sur l'enquête ...

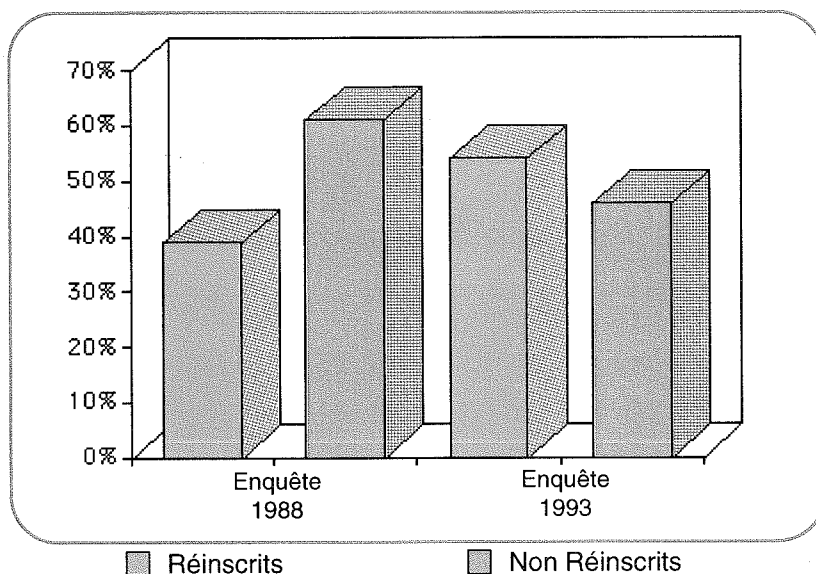
1239 diplômés des trois Instituts Universitaires de Technologie de l'USTL ont été interrogés en mars 1993. Le taux de réponse a été de 62%.

L'exploitation des questionnaires a donné lieu à la rédaction d'un répertoire d'emplois et d'un rapport portant sur le devenir des diplômés de niveau Bac+2 de l'USTL dans lequel les caractéristiques socio-démographiques, le parcours scolaire et l'insertion professionnelle des diplômés des IUT ont été analysés en comparaison avec les données similaires recueillies pour les diplômés de DEUG et de DEUST. Des documents complémentaires portant sur la répartition des diplômés par IUT : l'IUT A de Lille, l'IUT de Béthune et l'IUT du Littoral ont également été élaborés.

On présentera ici une comparaison des données de l'enquête menée sur le devenir des diplômés 1990, en mars 1993 avec celles de l'enquête menée sur le devenir des diplômés 1985, en mars 1988.

Sandrina NYS

## RÉINSCRIPTION DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



Après l'obtention de leur DUT, les diplômés de 1990 ont été plus nombreux à se réinscrire dans l'enseignement supérieur que les diplômés de 1985 (54 % par rapport à 39 %).

## PROPORTION DE DIPLÔMÉS D'IUT AYANT OBTENU UN DIPLÔME ÉGAL OU SUPÉRIEUR À BAC+3 SELON LA SÉRIE DU BACCALAURÉAT OBTENU, LE SEXE ET L'ORIGINE SOCIALE

De façon globale, on remarque que les diplômés de 1990 ont obtenu plus souvent un diplôme de niveau égal ou supérieur à bac+3 que les diplômés de 1985 : 39 % par rapport à 23 %.

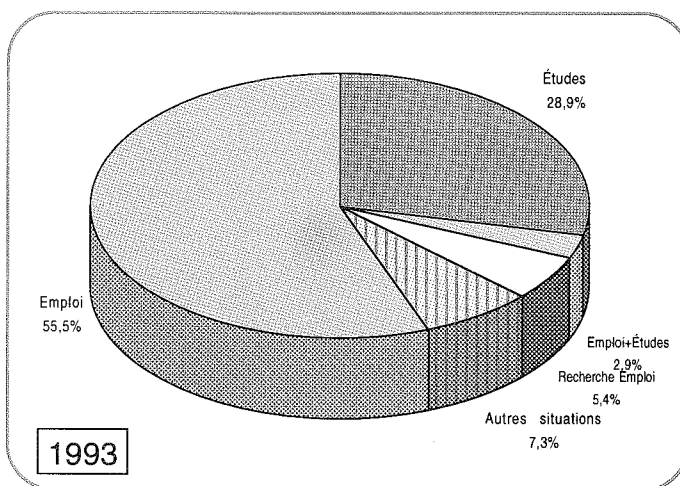
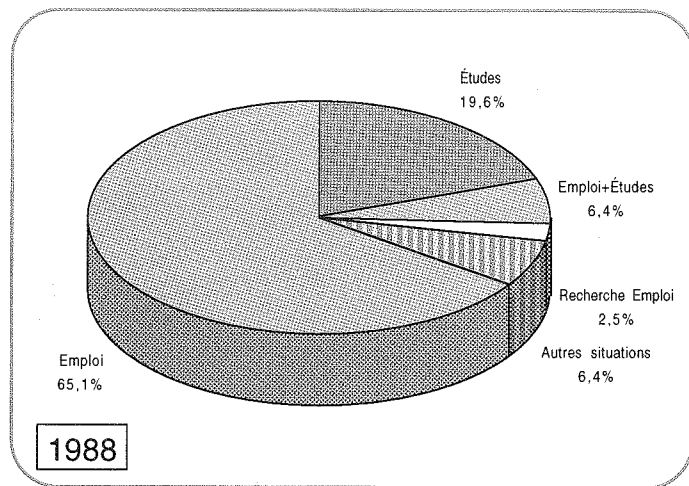
La série du baccalauréat et l'origine sociale des diplômés, continuent à jouer un rôle important dans l'obtention des diplômes supérieurs au DUT, même si l'influence s'exerce d'une façon différente : les bacheliers C précèdent toujours les autres bacheliers, mais les bacheliers D et plus encore les bacheliers B et E devancent désormais les bacheliers F. Par ailleurs, les diplômés dont le père appartient à une profession intermédiaire ne se différencient plus de ceux dont le père appartient à une profession supérieure et se distinguent au contraire plus nettement des diplômés dont le père est ouvrier ou employé.

PCS du père	Profession supérieure		Profession intermédiaire		Employé-Ouvrier		Ensemble	
	Enquête 1988	Enquête 1993	Enquête 1988	Enquête 1993	Enquête 1988	Enquête 1993	Enquête 1988	Enquête 1993
B	-	51,2	-	65,6	-	27,8	17,3	48,8
C	65,0	66,6	36,7	72,4	46,0	47,1	43,1	58,8
D	36,7	41,7	17,4	41,5	15,0	29,6	18,1	36,5
E	-	47,3	-	57,1	-	32,5	22,1	46,0
F	-	-	23,7	26,8	10,6	29,8	20,5	32,9
G	-	-	-	9,5	-	-	12,5	12,4
Total	38,2	48,5	22,7	48,5	19,8	29,9	22,7	39,2

## SITUATION PROFESSIONNELLE EN MARS 1988 ET MARS 1993

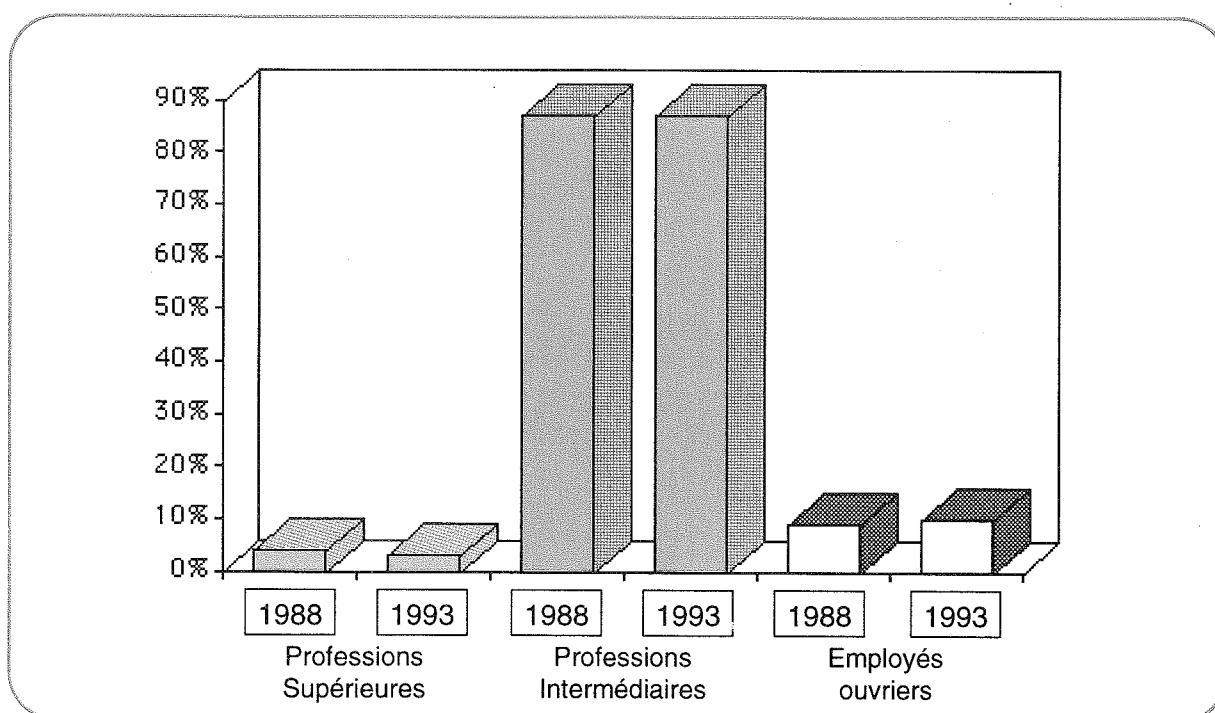
On remarque trente mois après l'obtention du diplôme que la proportion des diplômés "en recherche d'emploi" est plus élevée pour les diplômés de 1990 que pour les diplômés de 1985. Elle n'est cependant que de 5 %. On note par contre une hausse significative des situations "en études" (+10 %) et une baisse correspondante des situations "en emploi" (-10 %).

Parmi les diplômés entrés dans la vie active, on remarque une hausse sensible du taux de chômage, ce dernier passant de 4 % à 9 %.



## CATÉGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE DES EMPLOIS DES DIPLÔMÉS DUT NON TITULAIRES D'UN DIPLÔME SUPÉRIEUR À BAC+2 EN MARS 1988 ET MARS 1993

Les catégories d'emplois occupées par les diplômés entre les enquêtes de mars 1993 et de mars 1988 ont peu évolué. Il s'agit essentiellement d'emplois appartenant à la catégorie "professions intermédiaires" (87%) parmi lesquels les techniciens ont une place prépondérante (54%).



## ZONE D'ORIGINE ET ZONE D'EMPLOI EN MARS 1988 ET MARS 1993

En mars 1993, les diplômés d'IUT travaillent un peu plus souvent dans la région Nord/Pas-de-Calais qu'en mars 1988 (+9%), mais ils en sont aussi plus souvent originaires (+7%). L'écart entre zone d'origine et zone d'emploi s'atténue légèrement (-2%), mais la proportion des diplômés d'IUT originaires du Nord/Pas-de-Calais reste nettement supérieure à celle des diplômés qui y trouvent un emploi (+16%).

En mars 1993, un plus grand nombre de diplômés qu'en mars 1988 travaille dans la métropole lilloise (+5%) et dans le département du Nord hors métropole (+5%) et ce au détriment du Pas-de-Calais (-1%) et surtout des autres régions (-9%).

Zones géographiques	enquête 1988		enquête 1993	
	Zone d'origine	Zone d'emploi	Zone d'origine	Zone d'emploi
Métropole lilloise	23,8	25,9	19,9	31,2
Nord hors métropole	23,3	16,9	31,4	21,8
Pas-de-Calais	34,4	20,4	37,4	19,2
<i>Sous total Nord/ Pas-de-Calais</i>	<i>81,5</i>	<i>63,2</i>	<i>88,7</i>	<i>72,2</i>
Autres régions	18,5	36,8	11,6	27,8
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectifs	545	548	580	580

## CONCLUSION

Le constat majeur est que les diplômés de 1990 poursuivent plus leurs études que les diplômés de 1985 (54% par rapport à 39%) et sont plus souvent titulaires d'un diplôme de niveau égal ou supérieur à Bac+3 (39 % par rapport à 23 %). On constate également que neuf diplômés d'IUT sur dix occupent des emplois correspondant à leur niveau d'études.

## RÉFÉRENCE DE L'ÉTUDE

NYS S., sous la direction de GUGENHEIM F., *Devenir des diplômés Bac+2 de l'USTL : diplômés DUT 1990 et diplômés DEUG et DEUST sortis de l'USTL en 1990*. Enquête de mars 1993, OFIP-USTL, Conseil Régional Nord/Pas-de-Calais, Villeneuve d'Ascq, 1994, 147 pages.